Algérie : le premier adjoint à la mairie d'Alger condamné pour violences commises sur une femme à Toulouse

16/02/2021 à 14h56



C'est un prévenu absent que le tribunal correctionnel de Toulouse a dû juger mercredi 10 février. Le 5 février 2018, l'ex-compagne du premier adjoint de la ville d'Alger se présente au commissariat pour déposer plainte pour violences, menaces et viol.

L'instruction s'achève sur un non-lieu pour les faits de viols et de menace mais l'homme est poursuivi pour des violences constatées par le médecin légiste.

Quelques jours avant le dépôt de la plainte, il rentre d'Alger, où il est « adjoint au maire », selon son avocat. Il reproche à sa compagne de ne pas lui avoir laissé de place dans l'armoire. Il lui assène un coup à la tempe puis lui crache dessus. Elle saigne du nez.

"Je n'ai pas décelé la perversité qu'il avait en lui"

(…) "Le prévenu n'est pas un simple adjoint. Il est premier adjoint d'Alger. Le numéro deux d'une grande capitale."

Celui qui a déjà effectué 6 mois en détention provisoire est condamné à 12 mois d’emprisonnement dont 6 assortis d’un sursis probatoire.

La Dépêche

Merci à **René**